

Pôle Arbitrage

Bilan saison 2015-2016

Une nouvelle saison s'achève, sans difficulté majeure à signaler sur les terrains, mais avec des situations compliquées et récurrentes à gérer qui n'ont pas pour objet l'intérêt général mais plus particulier.

Voici les principaux points qui ont marqué l'activité du Pôle d'arbitrage

La gestion administrative (JP. BECKER)

FBI :

Création des championnats 2015/2016, des identifiants et des mots de passe pour les clubs, et renouvellement des affiliations et licences pour tous.

Mise en place du système de saisie des dérogations par les clubs.

E-marque :

Il a été engagé, au cours de la saison, une étude sur la possibilité de mettre en place la feuille de marque numérique pour l'handibasket avec analyse et tests de la faisabilité.

Dérogations :

La prise en compte du nouveau système semble, après quelques hésitations, avoir trouvé son rythme. A ce jour **286** dérogations ont été saisies, c'est beaucoup plus que les saisons précédentes mais comme ce sont les clubs qui font les demandes cela ne donne pas plus de travail.

Acceptées **246**, refusées 40 (essentiellement pour des erreurs de manipulation), 1/3 ont été facturées (80): 48 à 30€, 26 à 50€, 6 à 100€.

Ventilation par division : (ne concerne que les dérogations validées)

NA : **21** NB : **58** NC : **46** N2A : **25** N2B : **13** N2C : **35** N2D : **34** N2E : **15**

Deux points posent soucis :

1) Si un club saisie une dérogation pour seulement un changement de salle cette dérogation est automatiquement acceptée par l'organisme dirigeant, le gestionnaire FBI n'ayant pas forcément l'information les arbitres désignés n'ont pas la désignation modifiée. **La seule solution consiste à cocher « modifié la date » ou « modifié l'heure »** ce qu'oublie certains clubs volontairement ou pas.

2) Une petite dizaine de dérogations ont été validées sans réponse sous huit jours, cela n'est pas gênant quand c'est le club recevant qui fait la demande, mais quand c'est le **club visiteur qui demande** et que le club recevant ne répond pas sous huitaine, il est difficile pour le gestionnaire FBI d'enregistrer la demande sans l'accord du recevant, pour le moment. Je relance le club recevant mais cela ne suffit pas toujours.

Désignations :

Quelques soucis pour remplacer les arbitres désignés et recevoir les dérogations des clubs pour les journées du 14 et 15 novembre 2015.

N2 Poule A :

Forfait général de CHAUNY avant même le début du championnat. Un cas de mésentente entre CAPSAAA et Cambrai sur une dérogation, arbitrage fait par mes soins.

A noter tout de même des erreurs d'envoi de feuille de marque par manque de lecture des consignes de début de saison et un manque d'implication des officiels, que ce soit les OTMS ou les arbitres. Pas une journée sans des manques de contrôle des feuilles de marque (licence, clôture des feuilles, écriture illisible.....)

Les évolutions souhaitées :

Dérogations : réduire à 30€ une demande pour uniquement un changement d'horaire quel que soit le délai de la demande.

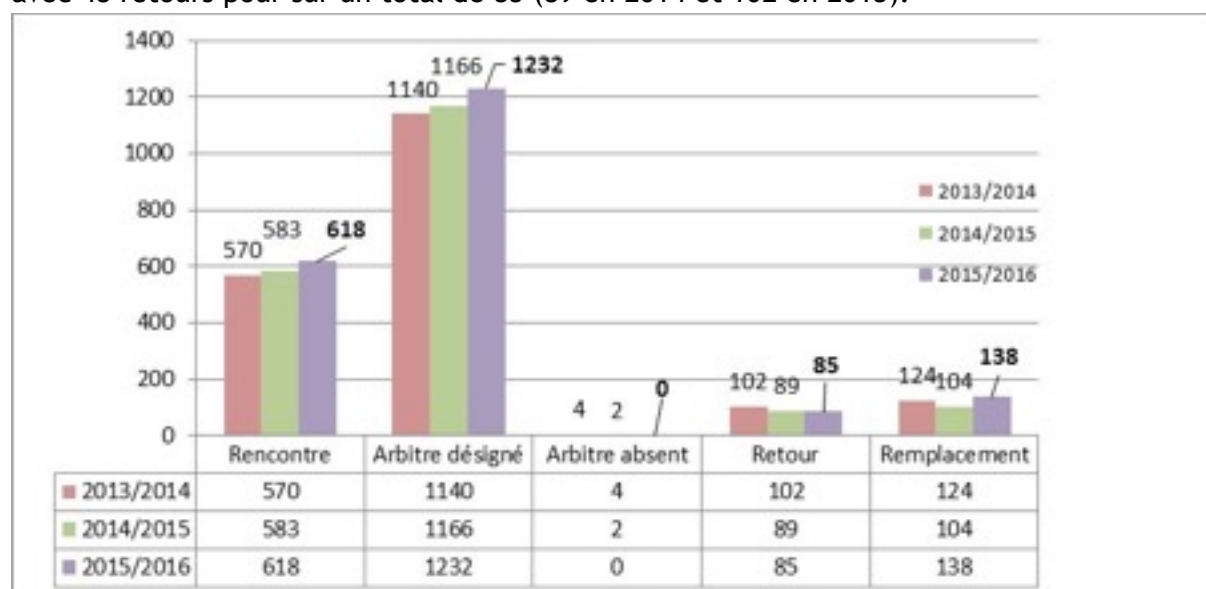
Rappeler aux clubs le point 1 des dérogations. Quelle solution pour le point 2 ? Amende, Valider sans l'accord du club recevant ?

Suivi des rencontres de N2 : un seul responsable, je suis prêt à prendre en charge le suivi. Avantage pour les clubs un seul interlocuteur ABC : Merkling N2 : BECKER, libération des responsables pour leurs autres tâches.

Pour la N2, plus d'envoi de scan des feuilles, cela ne me sert à rien et la plupart du temps elles sont illisibles.

Les désignations des arbitres et commissaires

Le bilan est dans l'ensemble satisfaisant sans problème majeur rencontré sur les terrains. Comme la saison précédente, les désignations en national A, B et C ont été réalisées environ J - 6 semaines et la N2 entre J - 4 à -3 semaines. Les retours de convocations 6,9% (7,6% en 2014, 8,9% en 2013) concernent essentiellement les rencontres de nationale 2 avec 48 retours pour sur un total de 85 (89 en 2014 et 102 en 2013).



Sur le championnat de Nat. A, B et C, un commissaire a été désigné sur 25 rencontres. Les retours sont positifs, ils permettent d'apporter un soutien sur la gestion de la rencontre et donner des pistes d'amélioration aux officiels. Le groupe de commissaires est composé de J. TORQUIEVE, A. PERREY, JP SORIANO, B. GANSER et M. MARGUERY.

Les désignations des arbitres en N2 (Georges FRUGIER)

Cette saison s'est déroulée normalement, comme toujours avec de nombreux remplacements arbitres. 42 arbitres ont été sollicités pour officier sur les rencontres de championnat N2. Sur 520 désignations, 48 retours ont gérés sachant qu'un retour génère plusieurs appels téléphoniques.

Les dérogations de dernières minutes entraînent des changements qui pénalisent les arbitres.

Grand merci aux arbitres qui ont officié pour le bon déroulement du championnat de nationale 2 toute la saison.

Les désignations des arbitres en Nat A, B, C, Coupes et Phases finales (Michel MARGUERY)

Dans l'ensemble les rencontres se sont bien déroulées, pas de problème majeur à signaler, rien non plus sur la gestion des désignations mais parfois les doléances des clubs deviennent de plus en plus pénibles.

Arbitres internationaux

Comme la saison précédente, six arbitres (C. VILLARD, J.P. BOURJAL, J. CORVAISIER, D. QUIN, D. CASSE et Thomas ROCH) qui ont désigné sur des rencontres internationales.

La formation et la détection

Pour la deuxième année, les stages des officiels (87 participants) se sont déroulés sur 5 sites, 1 pour les arbitres de niveaux Nat A et B (niveau national) à Meximieux et 4 pour les arbitres de niveaux Nat C et Nat2 (niveau territorial) à Chalon-sur-Saône, Auch, Rennes et Amiens. Cette formule permet de disposer de séquences pratiques, grâce à des rencontres supports réalisées dans le cadre d'un tournoi. Le stage est obligatoire pour chaque arbitre afin qu'il puisse officier dans la division correspondante à son classement.

Une nouvelle évolution des officiels a aussi été engagée avec la mise en place de passerelle pour accéder de Nat C à Nat B, pour passer du niveau territorial au niveau national. 10 arbitres se sont positionnés, ils ont passé le test écrit ainsi que la pratique sur une rencontre de Nat C.

Dans le cadre du championnat des -25 ans, MM Jocelin CORVAISIER et Dominique BLOT ont réalisé un travail d'observation des officiels présents. Un travail vidéo a été réalisé avec les arbitres grâce aux rencontres filmées par Mme Nelly BLOT. Ce dispositif rentre dans le cadre du suivi et de la détection des arbitres.

Pour conclure, je souhaite insister sur le travail très important réalisé depuis plusieurs années par le Pôle Arbitrage qui a apporté un cadre de fonctionnement avec l'obligation pour tous les arbitres de se perfectionner, en participant au stage de début de saison et aux différents tests de connaissances et physiques.

Je profite de cette Assemblée Générale pour remercier tous ceux qui ont œuvré cette saison au sein du Pôle Arbitrage, en faisant en clin d'œil plus particulièrement à Jean-Pierre BECKER, Georges FRUGIER, Jocelin CORVAISIER, Dominique BLOT, Dominique DELPIERRE, Bruno SEYS, avec une pensée à notre fidèle ami Bernard GANSER qui énormément donné au basket.

Enfin, mes derniers remerciements vont à Morvan MERKLING, Jean-Yves REGNAULT et David SCHOENACKER avec qui j'ai toujours travaillé en étroite collaboration dans l'intérêt général de l'handibasket.

Merci à tous.

Michel MARGUERY